

## II – PÉRIMÈTRE RETENU

Le périmètre initial retenu reprend les principaux linéaires commerciaux du centre-ville intramuros. Il correspond à une vision stratégique qui vise à consolider les espaces les plus attractifs et garder des possibilités d'intervention sur les espaces en déclin de façon à garantir la sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité.

